e) Etablissement de fonds de livres canadiens dans quelques bibliothèques françaises.

Le Canada a fait savoir à la France qu'il était disposé à consacrer une somme importante à cet effet. Il s'agirait de mettre à la disposition du grand public français un ensemble de publications canadiennes qui lui donnent accès aux principaux secteurs de la culture canadienne.

f) Etablissement d'un centre de documentation canadienne à Paris.

Ce centre est destiné à mieux faire connaître notre pays en France.

g) Certains autres projets sont également à l'étude tels que l'envoi d'une troupe de théâtre à Paris, une tournée de l'Orchestre symphonique de Hontréal, et l'organisation d'une quinzaine du Canada à Paris.

IV. Echanges scientifiques.

Le Canada et la France souhaitent intensifier leurs échanges dans ce domaine et à cette fin ont convenu:

- a) D'organiser une rencontre entre spécialistes dans le domaine de la documentation.
- b) De faciliter les échanges dans le domaine de la recherche industrielle et dans d'autres secteurs spécifiques.
- c) D'encourager les candidatures aux bourses postdoctorats du Conseil national de la recherche du Canada.
- d) De confier aux ambassades respectives les études préparatoires pour mettre au point ces divers projets d'échanges scientifiques. Une délégation scientifique canadienne se rendra ensuite en France pour en discuter les détails.